



ATELIER DE DÉCOUPE À PIERREFORT : REPRISE DE L'ACTIVITÉ AVEC LA MAISON CONQUET POUR TRAITER LE GIBIER

Le 22 septembre, en Conseil communautaire, les élus ont approuvé le protocole d'accord avec la société Maison Conquet, pour la réalisation de travaux d'aménagement d'un atelier de découpe à destination des produits de venaison, estimés à 80 000 € HT.

Ce mardi 15 décembre, la Maison Conquet a lancé son activité, après deux mois et demi de travaux de réhabilitation.

À l'occasion de cette reprise d'activité, Céline Charriaud, présidente de Saint-Flour Communauté, et Philippe Mathieu, maire de Pierrefort et vice-président en charge de la dynamique économique, sont allés sur place pour une visite de l'atelier, accompagnés de Benoît Barrié, Directeur de la Maison Conquet.

Réhabilitation de l'outil

Une réhabilitation des espaces intérieurs de l'atelier de découpe a été réalisée : installations frigorifiques, nettoyage et reprise des sols et des murs, menuiseries intérieures, circuits électriques...

De quoi permettre aujourd'hui à la Maison Conquet de lancer son projet, orienté autour de la venaison (viande de gibier, et notamment les cervidés).

Une volonté nationale de traiter le gibier

Ce projet s'inscrit dans l'appel à projets national, auquel ont répondu conjointement les fédérations de chasse de l'Aveyron et du Cantal.

Car, en France, 90% de la viande de gibier actuellement mise sur le marché est importée et les capacités d'autoconsommation de la viande de grand gibier par les chasseurs sont aujourd'hui dépassées.

« Cette offre de reprise est sérieuse et le porteur de projet, implanté déjà en Aveyron, se donne les moyens de parvenir à relancer l'activité sur ce site », a expliqué Céline Charriaud, présidente.

Pour Philippe Mathieu, « c'est un pari sur la filière gibier. »

Un atelier au service des Associations de chasse communales

L'outil est proportionné pour une activité de 4 à 5 personnes, pour assurer le traitement du gibier et la découpe.

« Nous sommes en relation avec les associations de chasse pour la découpe du gibier. Aujourd'hui, nous avons traité du gibier des sociétés de Neuvéglise, Sainte-Marie, Espinasse et Fridefont. Nous sommes en contact avec les chasseurs de

Gourdières, Oradour, Chaudes-Aigues et Lavastrie et nous espérons en attirer d'autres », explique Benoît Barrié.

Il faut dire que le gibier est une source de revenus pour les Associations de chasse communales et que cet équipement va leur rendre service.

Les associations peuvent contacter Benoît Barrié si l'outil les intéresse : 06 83 48 22 52

i En terme de volume, l'objectif est de transformer dans un premier temps environ 100 carcasses par an et environ 8 à 10 tonnes par an. En termes d'activité, cela correspondrait à environ 1 jour par semaine pendant 10 semaines (de septembre à janvier).